59873 - La réponse donnée à propos de l’entretien d’une conversation entre hommes et femmes pose problème pour elle

question

En réponse à la question n°6453 relative aux relations entre les deux sexes, vous avez ecrit : « L’échange vocale ou écrit entre l’homme et la femme est en soi permis. Pourtant, il peut faire tomber dans les filets de Satan. Quand on se sait faible et craint de devenir une paroi de Satan, on doit cesser la conversation et se sauver. Pour celui qui est absolument sûr de lui-même, nous pensons qu’un tel échange lui est permis sous réserve du respect de conduisions…. » Allah soit loué. J’ai compris le sens des propos jusqu’à la. Au contraire, c’est l’autre partie qui reste ambiguë : « Il ne doit tolérer qu’on s’éloigne du sujet de la discussion ou que la conversation vise autre chose que la prédication. »

Voici ma question : quelles sont les choses qui méritent d’être abordées en priorités dans une telle conversation. Nous savons que l’islam doit être le sujet principal mais quelles sont les autres choses dont on peut discuter.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis d’entretenir une conversation avec une femme non apparentée en cas de besoin et en se conformant aux critères islamiques, comme l’exclusion du tête-à -tête, de l’exhibitionnisme, de la manipulation de la voix et de se limiter à ce qui est nécessaire. Si l’objet se rapporte à la religion selon la femme, on doit se limiter à ce qui lui permet de comprendre la question posée. C’est ce qu’on entend par ‘se limiter à l’objet de la discussion’. Si la question posée par la femme est étrangère à la religion, on se limite dans la réponse à ce qui permet de comprendre la réponse sans aborder des choses hors sujet.

Quand il s’agit d’une vente, d’un achat ou d’un dossier entre les mains d’un juge ou la déposition d’un témoignage, on doit se limiter à ce qui permet d’atteindre l’objectif. On a déjà abordé cela dans la réponse à la question n°1497 dans laquelle on lit : « L’homme peut engager une conversation avec une femme qui lui est étrangère en cas de besoin, comme une consultance, l’achat ou la vente ou une question concernant le propriétaire de la maison etc. Tout cela doit être bref et éloigné de tout soupçon par rapport à son objet et à la tournure des échanges.

Limiter le cadre de la conversation avec une telle femme aux cinq affaires citées dans la questions, à savoir s’interroger sur les conditions de vie de la famille, des questions de santé, d’chat et de vente ou lui poser une question pour bien la connaître quand il s’agira de se marier ou prêcher l’islam, tout cela est discutable parce qu’il s’agit de citer des exemples mais pas de parler de manière restrictive. Car il faut y ajouter l’observance des critères religieux à respecter quand on mène une conversation avec une telle femme dans le cadre de la prédication, de la consultance , d'achat et ventes et autres. Allah le Très-Haut le sait mieux.

Il n’est pas interdit à la femme de parler à un homme qui lui est étranger en cas de besoin. Elle peut le faire pour conclure une vente et d’autres opérations financières car là les deux parties doivent se parler.

La femme peut encore poser une question sur la loi religieuse . Un homme peut lui en poser aussi comme l’attestent les textes du Coran et de la Sunna. Le respect des critères ci-dessus cités lui permet d’échanger innocemment avec un homme.

L’homme et la femme peuvent se saluer selon l’avis le mieux argumenté. Mais là encore la conversation doit s’éloigner de tout ce qui suscite le désire des hommes faibles sentimentalement et se dérouler à l’abri de toute tentation.

Si l’on craint que le salut entraine la tentation, la femme doit éviter d’en prendre l’initiative et de rendre le salut car il vaut mieux écarter la tentation et les dégâts pouvant en résulter que de considérer d’éventuels avantages. Se référer à *al-Moufassal fii ahkaam al-mar’at* par Abdoul Karim Zaydan (3/276)

Entrer dans les détails dans une conversation permise et au-delà de l’essentiel après avoir abordé les questions religieuses, est de nature à casser les barrières entre les concernés et à les rendre plus osés. Ce qui peut aboutir à des conséquences.